

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 14 janvier 2021

Aux professionnels de la santé du Québec

Mesdames,
Messieurs,

La présente communication vise à solliciter votre participation et votre collaboration pour assurer le succès de la campagne de vaccination contre la COVID-19.

Nous vous invitons à vous faire vacciner, à recommander la vaccination et à maintenir les mesures visant à prévenir la transmission des infections dans votre milieu de travail. En tant que professionnel de la santé, votre implication est un gage de succès. L'impact du message que vous communiquez a un impact sur vos collègues ainsi que sur la population en général.

SÉCURITÉ DES VACCINS

Le Québec et le Canada accordent une grande importance à la sécurité des vaccins, avant et après leur autorisation. Ainsi, les vaccins contre la COVID-19 sont soumis aux mêmes normes de qualité et de sécurité que tout autre vaccin utilisé au Canada. Avant d'être approuvé par Santé Canada, un vaccin doit avoir été étudié chez plusieurs dizaines de milliers de personnes. Lorsqu'une réaction grave survient au cours d'une étude, on interrompt celle-ci le temps de déterminer si la réaction est causée par le vaccin ou non.

La sécurité des vaccins continue d'être surveillée après l'autorisation de commercialisation. Cela permet de détecter des réactions indésirables très rares, le cas échéant. Le Canada et le Québec disposent d'un système très complet pour assurer la sécurité des vaccins après leur mise en marché. Chaque signalement d'effet indésirable inhabituel est examiné par des experts afin d'identifier rapidement tout problème de sécurité.

... 2

Pour en savoir plus sur les étapes d'évaluation des vaccins par Santé Canada, consultez la page « Réglementation des vaccins à usage humain au Canada » dans le site Web du gouvernement du Canada.

SE FAIRE VACCINER

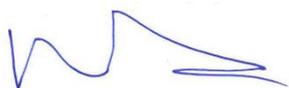
En vous faisant vacciner, vous vous protégez, vous aidez à protéger votre entourage et vous envoyez un message positif de prévention. Vous êtes donc fortement encouragés à vous faire vacciner lorsque le moment sera venu. Les modalités de l'offre de cette vaccination vous seront transmises par les autorités concernées.

Votre engagement et votre collaboration contribueront à l'atteinte des objectifs poursuivis et favoriseront le mieux-être de la population québécoise.

Des renseignements additionnels concernant la campagne de vaccination en cours contre la COVID-19 sont disponibles notamment dans la section « Directives » du site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Espérant pouvoir compter sur l'habituelle et excellente collaboration que vous offrez, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Horacio Arruda, M.D., FRCPC

N/Réf. : 21-MS-00026-01